Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 10 - Décembre 2012

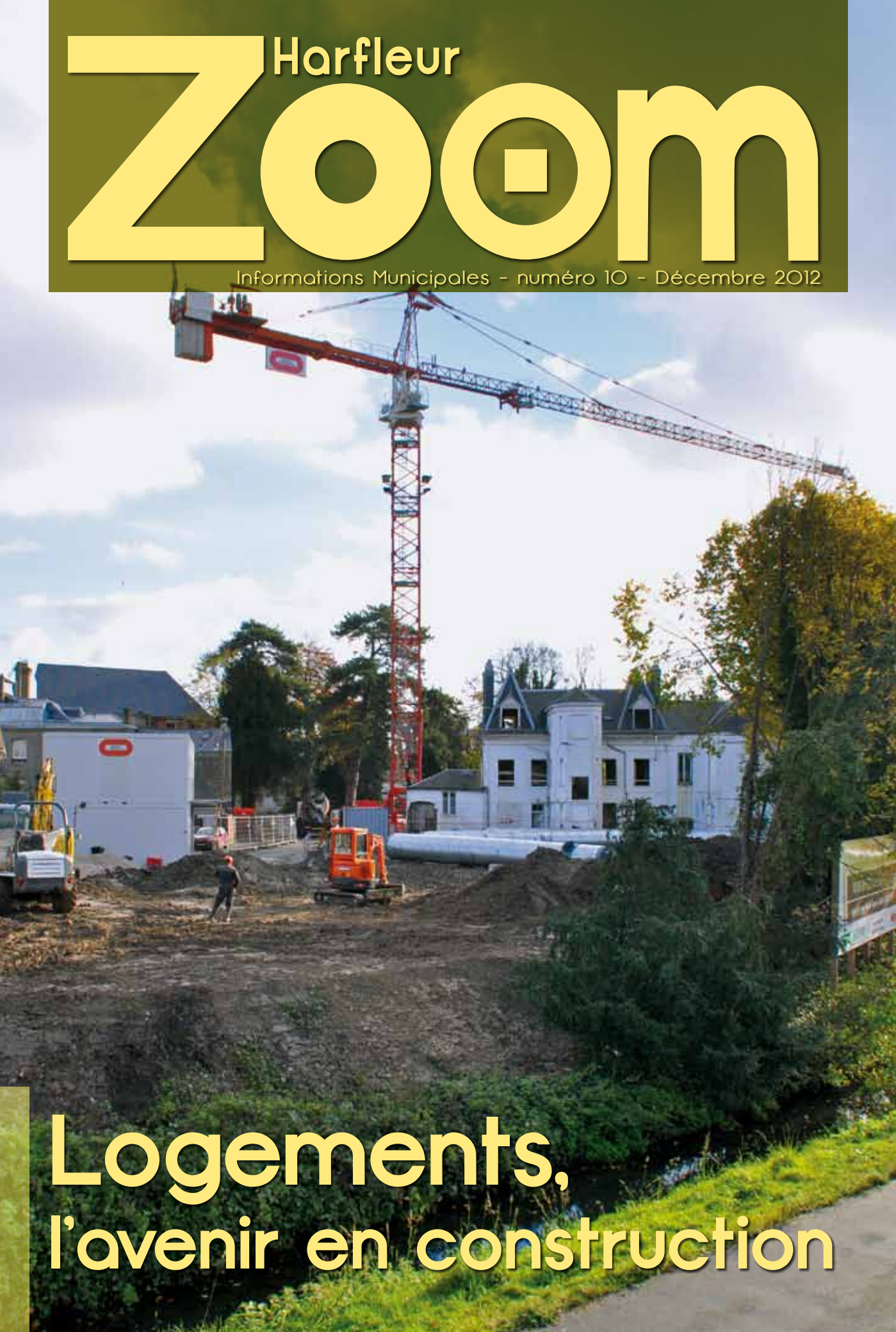

Logements, l'avenir en construction

Nota bene...

Urgence : renforcement police

Le Maire a saisi le Préfet de Seine-Maritime, afin de l'alerter, à nouveau, sur l'urgence de doter l'ensemble de l'agglomération havraise (dont Harfleur), d'effectifs de policiers supplémentaires permettant la présence d'une police de proximité sur l'ensemble des villes et quartiers.

Précisant qu'il ne s'agit pas de « *remettre en cause le travail efficace effectué par la Police Nationale sur notre territoire communal* », le maire veut « *donner des signes forts face à la délinquance qui s'aggrave sur l'agglomération* ». L'actualité récente a, en effet, été marquée par la répétition de braquages - ou plutôt de « vols en réunion avec violence » - dans l'agglomération, ainsi que de vandalismes et dégradations de véhicules dans notre ville. Ce sont des actes inacceptables.
Ainsi, à Harfleur, l'agence postale (située à l'intérieur de la mairie annexe du quartier de Beaulieu) et une agence bancaire du centre ville ont été la cible de malfaiteurs. Des actes de vandalisme sur de nombreux véhicules se sont déroulés dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 novembre. Des actes intolérables contre lesquels la police doit avoir encore plus les moyens d'agir.

« Monsieur le Préfet,
La commune d'Harfleur comme les autres villes de l'agglomération est confrontée depuis cet été à une recrudescence de délits : braquages avec violences d'une banque en centre ville, de l'agence postale au sein d'un équipement public, incendies et dégradations de véhicules, etc... Dans le même temps, j'ai été régulièrement interpellé par de nombreux habitants de nos différents quartiers sur un développement inquiétant de débordements, incivilités et autres faits (tapages, états d'ébriété, dégradations…) en soirée et dans la nuit.
Aussi, je sollicite dès à présent un renforcement rapide de la présence de la Police Nationale sur Harfleur. Notre commune compte plus de 8 200 habitants, dans une agglomération de 180 000 habitants et dispose d'un commissariat doté par le District de Sécurité Publique du Havre dont les effectifs n'ont pas augmenté depuis plusieurs années. La dernière mutation n'a pas été remplacée, et depuis, ce commissariat n'est même plus pourvu d'un officier de police judiciaire. Dans ce contexte, les horaires d'ouverture du commissariat local ne peuvent satisfaire la population et il faut convenir qu'en terme de priorité, un appel d'un habitant d'Harfleur au 17, en pleine nuit, n'est pas prioritaire face à la montée des graves méfaits constatés ces derniers mois. Je ne remets évidemment pas en cause le travail efficace effectué par la Police Nationale sur notre territoire communal. Il s'agit de donner des signes forts face à la délinquance qui s'aggrave sur l'agglomération.
Compte tenu des besoins de l'ensemble des villes de l'agglomération, j'estime urgent le renforcement global des effectifs affectés à l'ensemble du district de Sécurité Publique au Havre. Restant à votre disposition afin de vous apporter tout complément d'information concernant cette demande urgente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes salutations distinguées. »

François Guégan
Maire
Conseiller Général

A noter : Monsieur le Maire se tient à la disposition des Harfleurais souhaitant échanger sur cette question. Pour toute demande de rendez-vous, contactez le **02 35 13 30 10**.

Editorial

L'image des femmes et des hommes politiques est une nouvelle fois salie par la droite qui s'étripe au sommet. Ce spectacle navrant est aussi inquiétant alors que, déjà, de trop nombreux citoyens ont renoncé à croire que c'est bien par la politique, par les élections, par la mobilisation des habitants autour de causes et de valeurs communes que leur vie et celle des autres peut s'améliorer.

Notre municipalité et ses élus n'ont comme préoccupation que l'intérêt collectif dans les décisions au quotidien comme dans la préparation de l'avenir . Nous nous indignons du spectacle offert par la principale force d'opposition et des portes qu'elle ouvre toutes grandes à l'extrême droite dont les méthodes pourtant n'ont rien à envier, l'histoire le montre, à ces comportements mafieux qui gagnent désormais l'opposition républicaine.

C'est pourquoi nous sommes fidèles à la ligne de conduite qui, depuis bientôt 50 ans, guide la gestion de notre commune. Dialogue, transparence, échanges, réflexions collectives ont été fructueux , comme toujours dans les décisions prises : transport, logement, réduction des risques naturels, aménagement de la ville, participation de chacun en fonction de ses ressources aux obligations communes ont été des sujets évoqués, parfois vivement, lors des multiples réunions publiques auxquelles tous étaient invités dans ces dernières semaines. Dans cette démocratie de proximité, menée au quotidien, vos élus trouvent le sens de leur action et je remercie sincèrement tous ceux qui ont participé à ces moments-là.

S'ajoute à cela une écoute attentive aux souffrances, aux soucis de nos administrés et un accompagnement de ceux qui en ont besoin. Je ne peux en effet, dans cette période de fêtes au cours de laquelle chacun aspire à souffler un peu, à un peu de bonheur, m'empêcher d'évoquer celles et ceux que les dysfonctionnements, permanents hélas, de notre société laissent en dehors de ces moments de répits. C'est aussi la raison d'être des femmes et des hommes politiques que d'assurer en votre nom cette solidarité pour ne laisser personne au bord du chemin ; je sais que c'est aussi votre conception de la citoyenneté que d'être vous-même acteurs de cette solidarité et vous en sais gré.

Au nom de notre municipalité, je souhaite à chacun de vous d'heureuses fêtes.

François Guégan
Conseiller Général
Maire d'Harfleur

Sommaire

Retrospective p.4
Rencontres Jeunesse
Armistice
Les Pères Noël verts
Exposition
Danse
Accessibilité

Dossier p.6
Logement,
L'avenir en construction

En détail p.12
Au mois de Noël

Focus p.14
Pays de Noël

Actu p.15
Marché dominical
LER
Union Commerciale

Pages pratiques p.16
Réseau LIA
TNT
Animations retraités
Carnet

Bulletin d'information de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur
Directeur de publication :
François Guégan
Rédaction :
Thomas Carpentier
Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé
Ont collaboré à ce numéro :
L.Quetel, E. Boucher
Imprimeur : Imprimerie jouve
733, rue St Léonard - BP3
53101 Mayenne cedex

Rétrospective

De belles rencontres !

Les Rencontres de la Jeunesse ont offert aux Harfleurais âgés de 16 à 25 ans, un condensé de ce qui se fait de mieux en matière de loisirs. Parmi les activités proposées les 30 et 31 octobre derniers, celle qui a le plus intrigué est sans conteste la musique assistée par ordinateur. Pour découvrir les joies de la MAO - comme on l'appelle plus communément - Mathieu et Maryline, animateurs de l'association APM production, ont proposé aux jeunes des ateliers d'initiation. La démarche peut sembler complexe au premier abord, mais après quelques clics afin de juxtaposer des échantillons sonores (les « samples »), chacun était en mesure de composer son propre « morceau ». Les musiques composées lors de ces ateliers ont d'ailleurs servi d'accompagnement sonore lors de la réalisation de la fresque en graff qui a suivi ces ateliers. Le reste de la programmation - où se mêlaient sports (rollers acrobatiques, double dutch...), théâtre (Les Improbables), cinéma (*Koom* par les jeunes Harfleurais de retour de Rollo) et concert (Grapes, Les Superettes, The Reprievers) - a confirmé la bonne vitalité de ce rendez-vous immanquable de la jeunesse harfleuraise.

94ème anniversaire de l'armistice de 1918

François Guégan, maire d'Harfleur, et les élus de la municipalité se sont recueillis devant le monument aux morts pour honorer la mémoire des disparus de la première guerre mondiale.
Devant les représentants d'associations, le premier magistrat de la commune a rappelé l'importance du devoir de mémoire, tout en faisant un parallèle avec le contexte social et politique actuel.

Secours Populaire : Noël avant l'heure !

Les Pères Noël verts du Secours Populaire Français, ont pris de l'avance avec leur Fête du livre des 10 et 11 novembre derniers. Organisé dans la salle de la Taillanderie, à La Forge, ce rendez-vous convivial était une belle occasion pour les visiteurs d'enrichir leur bibliothèque en romans de poche, BD, livres de recettes ou encyclopédies. CD et DVD étaient également de la partie. Cet événement, tout comme la braderie de la solidarité organisée les 6, 7 et 8 novembre, permettait surtout à l'association de récolter des fonds pour offrir aux familles les plus défavorisées, un Noël digne de ce nom.

En Bref...

• Au mois d'octobre, les élèves des classes de **CM2 d'Harfleur ont reçu un dictionnaire** offert par la ville des mains de Mariama Epiphana, adjointe au maire en charge des affaires scolaires. L'élue a tenu à faire le déplacement dans les classes pour remettre aux jeunes Harfleurais ce cadeau de la municipalité qui les accompagnera tout au long de leur scolarité.

• **Quelques travaux de rénovation ont été effectués sur le pont de la Résistance !** Au programme : reprise de l'étanchéité du pont et des joints de jonction avec la chaussée et renforcement des plaques du trottoir. Un nouvel asphalte a ensuite été posé et le marquage au sol retracé.
Les garde-corps ont été renforcés avec la pose d'un traitement contre la corrosion ainsi qu'une remise en peinture. Travaux réalisés par le Département de Seine-Maritime.

Un étrange mélange

Pour l'artiste Amaury Morissey, « Medley » est avant tout une histoire de rencontres. Rencontre des media (la photographie, la peinture et l'impression 3D se croisent) mais aussi rencontres de cultures. Ainsi, la première partie de son exposition, *Indigénation*, propose une série de photomontages dans lesquelles des monuments éloignés par des milliers de kilomètres cohabitent au sein d'un même paysage. « Je n'ai pas pris les photos moi-même » a tenu à préciser Amaury Morisset. « J'ai trouvé les photos sur Internet et les ai mixées entre elles. Ma démarche est la même que celle d'un DJ pour la musique. » Sa série de peinture, *Ornemental painting*, présente quatre tableaux composés à chaque fois d'une juxtaposition de motifs chinois, perses et indiens. Une impression 3D d'un temple imaginé par l'artiste lui-même vient couronner le tout. Enfin, telle une cerise sur le gâteau, les différents tableaux étaient exposés sur d'impressionnants panneaux réalisés tout spécialement pour l'occasion par les services techniques de la ville. L'art et la technique... ça aussi, c'est une rencontre !

Un spectacle hors du temps

Le Festival Automne en Normandie proposait le 11 novembre dernier, à La Forge, le spectacle de danse *Babel* par la Kolben Dance Company. Inspiré de la biblique Tour de Babel, cette création du chorégraphe israélien Amir Kolben se présente comme une méditation chorégraphique autour de la perte de communication entre les peuples, en faisant un parallèle intéressant avec

la Jérusalem d'aujourd'hui. Outre la puissance symbolique qui transpire de *Babel*, c'est avant tout un plaisir esthétique qui en ressort. Que ce soit la grâce des chorégraphies soulignées par une musique aérienne, ou la finesse des décors installant l'action hors du temps, *Babel* s'impose comme une expérience sensorielle d'une rare beauté. Et le public ne s'y est pas trompé, puisque la salle du Creuset affichait complet pour cette représentation exceptionnelle !

Un cheminement piétonnier protégé

Conformément aux recommandations du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics), les travaux d'aménagement de voirie pour les personnes à mobilité réduite se sont poursuivis entre octobre et novembre avec l'aménagement d'un cheminement pour piétons protégé entre l'école Germaine Coty et l'école des Caraques. Trois trottoirs ont ainsi été abaissés et se sont vus complétés d'un revêtement de sol differencié ainsi que de bandes podotactiles et de potelets. Un mobilier urbain conforme au PAVE a également été posé. Parallèlement à ces travaux, un nouveau parc de stationnement de 33 places (dont 4 places « dépôt minute » et 1 place PMR) a été construit afin de répondre aux difficultés de circulation aux abords des écoles.

Atelier de Traçage et Signalisation
Industrie et Collectivités
Signalisation Horizontale · Signalisation de Police · Signalisation Directionnelle
Signalisation Temporaire · Signalisation de Rue
Equipement Urbain · Equipements de Sécurité
Parc de l'Estuaire - Avenue du Cantipou - 76700 HARFLEUR
Tél. 02 35 25 04 65 - Fax 02 35 26 15 53 - dfrebourg@caux-ats.fr

Dossier

Logements : l'avenir en construction

Parce qu'une ville qui vit est une ville qui construit, la commune d'Harfleur a initié, ces dernières années, le lancement de plus de cinq projets immobiliers, permettant de répondre aux demandes de la population en terme de logement. Ces nouvelles habitations – préservant la qualité du cadre de vie harfleurais – privilégient des constructions modernes respectant le patrimoine urbain et paysager de la ville, tout en se montrant exigeantes en matière de développement durable.
Au cœur de ce développement urbain, Harfleur ne perd pas ses objectifs de mixité sociale et poursuit une politique autour du « vivre ensemble » pour offrir à chacun un logement adapté à ses ressources et à ses besoins.

Entretien avec François Guégan / Le quartier des Côteaux / Les réunions publiques / Les travaux en cours / Logements sociaux...

Entretien

avec François Guégan,
Maire, Conseiller Général

A quels objectifs répond la construction de logements sur Harfleur ?

Ils sont triples : d'abord satisfaire à la demande très forte sur l'agglomération et singulièrement sur la ville d'Harfleur dont l'attractivité ne se dément pas. Cette forte demande s'explique par un phénomène démographique national : à population égale, le nombre de logements doit augmenter car le nombre moyen d'habitants par logement diminue.

C'est ainsi que, jusqu'en 2010, la population d'Harfleur avait diminué malgré près de 200 logements supplémentaires par rapport à 1990.

Mais le second objectif est aussi d'inverser cette courbe démographique et pas seulement de maintenir le nombre d'habitants, car une ville dont la population augmente est une ville qui vit sur le plan économique (développement des commerces), sur le plan social (maintien des écoles, du tissu associatif...). La croissance de la population d'Harfleur a repris depuis le recensement de 2011 et nous devrions atteindre au moins 9 200 habitants en 2020.

Enfin, compte tenu de la géographie de notre ville, la construction de logements est presque le seul moyen d'accroître les revenus de la commune par le biais des impôts locaux : mécaniquement le nombre de foyers fiscaux s'accroît.

La municipalité d'Harfleur tient à la mixité sociale. En quoi les offres nouvelles y répondent-elles ?

Je rappelle d'abord que cette exigence de mixité sociale devrait être un devoir de toutes les communes.

Par idéologie, certaines - hélas - n'y répondent pas encore. Il est impensable pour des élus respectueux des valeurs républicaines de laisser de côté 70% de la population qui peut, du fait de ses revenus, accéder au logement social. Les programmes en cours s'inscrivent pleinement dans ce devoir républicain.

Ils permettent aussi, en proposant une moitié de logement en accession, de favoriser un parcours résidentiel vers la propriété aux personnes qui le souhaitent.

Nouveaux habitants ?
Faites-vous connaître !

Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez participer à la prochaine réception des nouveaux habitants ?
N'oubliez pas d'en informer par courrier :
le Pôle administratif de Beaulieu
(place Jean Mermoz 76700 Harfleur / Beaulieu)
en indiquant bien vos nom et prénom, adresse, numéro de téléphone, sans oublier la date de votre arrivée à Harfleur.

Merci et à bientôt.

Projets...

Le quartier des Coteaux

Projet immobilier le plus ambitieux jamais lancé par la ville d'Harfleur, le quartier des Coteaux proposera 298 logements locatifs et en accession dans les années à venir.

Après avoir obtenu le permis de construire par la ville, le 22 août 2011, un programme de fouilles archéologiques a été demandé par la Drac sur le site des Coteaux du Calvaire sur une période comprise entre octobre 2011 et fin avril 2012. Ces fouilles ont permis de découvrir 669 tombes mérovingiennes ainsi que de nombreux vestiges mobiliers. Aujourd'hui, la société Gotham, chargée de la construction des quelques 298 logements, peut enfin démarrer les travaux ! La construction de la première tranche – comprenant 90 logements - a ainsi démarré en novembre dernier. Privilégiant la partie haute du terrain (la plus au nord-ouest), le chantier a débuté par de nombreux travaux de terrassement avant même d'entreprendre les fondations. Ce nouveau quartier des Coteaux occupera une superficie de 22 000 m² et l'ensemble des logements sera labellisé Bâtiments Basse Consommation (BBC). La livraison de cette première tranche est envisagée au début de l'année 2014. Il faudra cependant attendre fin 2015 pour découvrir ce nouveau quartier dans son intégralité.

En quelques chiffres...

Le quartier des Coteaux, c'est...
- 5,4 ha – 22 000 m²
- 298 logements dont
  - 133 logements sociaux
  - 165 en accession privée
- 1 Labellisation BBC (Bâtiments Basse Consommation)
- Livraisons prévue : printemps 2014 / fin 2015

Pour célébrer le commencement du chantier, la première pierre de la résidence le « Bellovaci » a ainsi été posée mercredi 24 octobre au matin, en présence de François Guégan, maire d'Harfleur, Didier Marie, président du conseil général de Seine-Martime et président d'Habitat 76, Agnès Firmin-Le Bodo, vice présidente de la CODAH, Frédéric Carrère, président de Gotham, Jean-André Macchini, architecte et Eric Gimer, directeur-adjoint d'Habitat 76.

Au cours de la réception qui a suivi cette cérémonie officielle, le maire d'Harfleur a tenu a rappeler que « sur les 298 habitations prévues, 133 seront des logements sociaux ». Une mixité sociale émanant d'une volonté politique de la municipalité harfleuraise, que le président du conseil général a tenu à saluer.

Une réunion publique bien suivie

A l'initiative de la municipalité, élus et riverains du quartier du Calvaire et de la rue De Lattre de Tassigny se sont rencontrés mercredi 14 novembre à la Forge pour un échange constructif sur les travaux se déroulant à proximité des habitations. Outre la construction de 300 logements en cours de réalisation sur les Coteaux du Calvaire, des aménagements seront effectués en haut de la rue De Lattre de Tassigny pour permettre à la future navette numéro 12 du réseau LIA – mise en service le 13 décembre prochain (voir p.16) – de réaliser sa boucle reliant l'hopital Monod à Gainneville. Concernant les Coteaux, *« le chantier sera propre et les nuisances très réduites »* ont assuré les responsables du projet, avant de prendre en note les remarques de plusieurs riverains portant sur la sécurisation des passages des personnes âgées et des mères accompagnées d'enfants dans la sente de la courte côte, pendant les travaux. *« Une vigilance accrue sera observée sur cet aspect »* a rétorqué le maire de la commune. Quant aux aménagements en haut du quartier, la ville posera deux bornes rétractables qui seront pilotées par les chauffeurs de la navette grâce à une télécommande. S'en est suivie une discussion fertile sur la vitesse excessive de certains automobilistes à l'intersection des rues De Lattre et Bellevue, problème pour lequel la ville va étudier les solutions les plus adaptées.

En cours

Rue Général Leclerc

Pas moins de trois projets y sont actuellement en cours. Ces constructions - comme l'ensemble des projets immobiliers harfleurais - s'inscrivent dans le cadre du Plan Local de l'Habitat (P.L.H.) d'agglomération, pour lequel la ville s'engage à réaliser 240 logements sur la période 2010/2015 sur les 6 420 prévus pour l'ensemble des communes de l'agglomération.

• Un nouveau bâtiment de 10 logements sociaux neufs est actuellement en cours de finalisation. Avec 4 autres logements en réhabilitation du côté de l'impasse Gambetta, ce sont en tout 14 logement pour le compte du bailleur social Habitat 76, qui devrait être livré tout début 2013, après finition des travaux de façade et d'aménagement intérieur.

• Si des grues occupent actuellement le panorama d'Harfleur, c'est qu'un chantier de 58 logements, entrepris par Cirmad Prospectives, bat actuellement son plein. Le projet comprend deux bâtiments construits de part et d'autre d'**une maison de maître répertoriée comme « bâtiment de grand intérêt » par la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)**. L'ensemble immobilier suivra les berges du canal Vauban et épousera la forme arrondie du terrain.
Le bâtiment A (le plus au nord) comprendra 27 logements, dont 8 T2, 12 T3 et 7 T4, répartis sur quatre niveaux. L'immeuble disposera également d'un comble aménagé.

Le bâtiment B comprendra, quant à lui, 31 logements, dont 9 T2, 14 T3 et 8 T4, répartis sur trois niveaux. Il disposera lui aussi d'un comble aménagé ainsi que d'un niveau de stationnement. L'ensemble des 58 logements, ayant pour bailleur Logirep, sera certifié BBC (Bâtiment Basse Consommation). Les travaux de fondation se terminant fin 2012, les perspectives de livraison sont fixées entre fin 2013 et début 2014.

• Parallèlement à ces deux projets immobiliers, un troisième, entrepris par le promoteur Seri Ouest, prévoit la construction de 37 logements en accession privée. Cette nouvelle réalisation mêlera architecture traditionnelle et contemporaine pour des appartements allant du studio au T3.
A l'instar des projets précédemment cités, celui-ci respectera également la norme énergétique BBC. La date de livraison est encore indéterminée.

Rue Maréchal **de Lattre De Tassigny**

Le lotissement « environnemental », situé rue M[al] De Lattre de Tassigny, est séparé en deux espaces distincts de chaque côté d'un bassin d'eau pluviale. Les maisons qui y sont construites répondent à des critères environnementaux stricts (incluant une réserve d'eau pluviale). La partie haute est composée de 11 parcelles – actuellement toutes occupées – et la partie basse, de 10 parcelles. Sur cette deuxième partie, deux maisons sont actuellement terminées et habitées. Sur les 8 emplacements restants, quatre constructions sont actuellement en cours, à différents stades d'avancement. Les permis de construire ont été délivrés pour les parcelles restantes.

Social

Logement dans le parc social

Vous souhaitez obtenir un logement social, mais vous ne savez pas quelle démarche effectuer ?

• **Pour les familles souhaitant emménager sur Harfleur,** il faut déposer une demande de logement auprès d'un de ces bailleurs :

Alcéane – OPH de la ville du Havre
85, rue des Gobelins – BP 81
76050 Le Havre Cedex
02 32 85 08 50

Habitat 76
144, bd de Strasbourg
76600 Le Havre
0811 020 076

S.A. HLM de la Basse Seine
138, bd de Strasbourg
76600 Le Havre
02 77 07 80 00

C.I.F.N. - Dialoge
53, rue Gustave Flaubert
76600 Le Havre
02 32 74 27 80

Estuaire de la Seine – S.H.L.E.
6, place Jules Ferry – BP 1257
76068 Le Havre Cedex
02 35 19 39 39

Propriété familiale de Normandie
111, avenue Foch
76600 Le Havre
02 35 22 50 98

Plaine normande – Agence du Havre
5, place Léon Meyer
76600 Le Havre
02 35 24 52 47

Logéo
208, boulevard François 1er
76600 Le Havre
02 32 74 05 05

N'oubliez pas de renouveler régulièrement votre demande auprès de ces différentes instances.

• **Pour les personnes résidant depuis plus de 6 mois à Harfleur**, une demande de logement peut-être directement effectuée auprès du service «logement».

Pour déposer une demande de logement, il vous faut impérativement fournir une photocopie de votre pièce d'identité ou de votre titre de séjour.

Une fois cette demande enregistrée, les familles figurent sur une liste d'attente.
Dès qu'un logement se libère, le service «logement» propose trois candidatures dont la composition familiale correspond à la capacité d'accueil de l'appartement. Le choix de l'attribution revient à l'organisme H.L.M. concerné.

Renseignements :
Permanence «logement»
le mercredi, de 14h à 16h au Pôle Accueil Population
sur rendez-vous au 02 35 13 30 00

Bon réflèxe

Réagir face aux impayés de loyer

L'impossibilité de payer son loyer peut arriver à tout le monde, pour diverses raisons : licenciement, ressources en baisse, surendettement... Eviter l'expulsion est possible.
Les impayés de loyers sont la cause principale des expulsions en France. En tant que locataire, vous êtes le premier concerné par cette situation et il est important de poursuivre les règlements, même partiels, des échéances courantes et surtout de ne pas rester isolé.

Les différentes étapes de la procédure d'expulsion :

1 - Impayé de loyer

2 – Relances
Au bout de trois mois d'impayés, le bailleur contacte la CAF. Dès lors, le locataire et le bailleur ont six mois pour convenir d'un plan d'apurement (planification de remboursement des loyers impayés). Si ce plan est respecté, la procédure est annulée. Dans le cas contraire, un bilan est réalisé et l'allocation logement est suspendu.

3 - Commandement de payer envoyé par l'huissier

4 - Assignation en résiliation de bail

5 - Audience devant le Tribunal d'Instance

6 - Décision du juge

7a - Le bail n'est pas résilié :
Le juge accorde des délais de paiement et suspend la clause résolutoire. Si les paiements reprennent, le bail se poursuit. Si les engagements ne sont pas respectés, la clause résolutoire reprend ses effets et le bail est résilié.

7b- Le bail est résilié :
Le juge peut accorder un délai pour quitter le logement (sursis à l'exécution). Si à la fin du délai, le locataire est toujours dans les lieux, poursuite de la procédure.

8 - Commandement de quitter les lieux

9 - Délai de deux mois maximum (le locataire peut demander un sursis à l'exécution)

10 - Départ volontaire du locataire ou expulsion avec le concours de la force publique

Qui contacter en cas d'impayés ?

Dans un premier temps : votre propriétaire.
Ensuite, le Centre Communal d'Action Sociale d'Harfleur peut vous accompagner dans toutes ces démarches. Il est fortement conseillé de réagir dès les toutes premières difficultés de paiement.

Quelles sont les solutions ?

En fonction de votre situation, le CCAS vous orientera vers la solution la plus adaptée. Il peut s'agir :
- de l'étalement de la dette avec le bailleur
- de l'obtention d'une aide auprès de la CAF (ou d'un autre service social)
- du versement automatique de l'allocation logement au bailleur
- de l'obtention d'un logement plus adapté aux ressources du foyer...

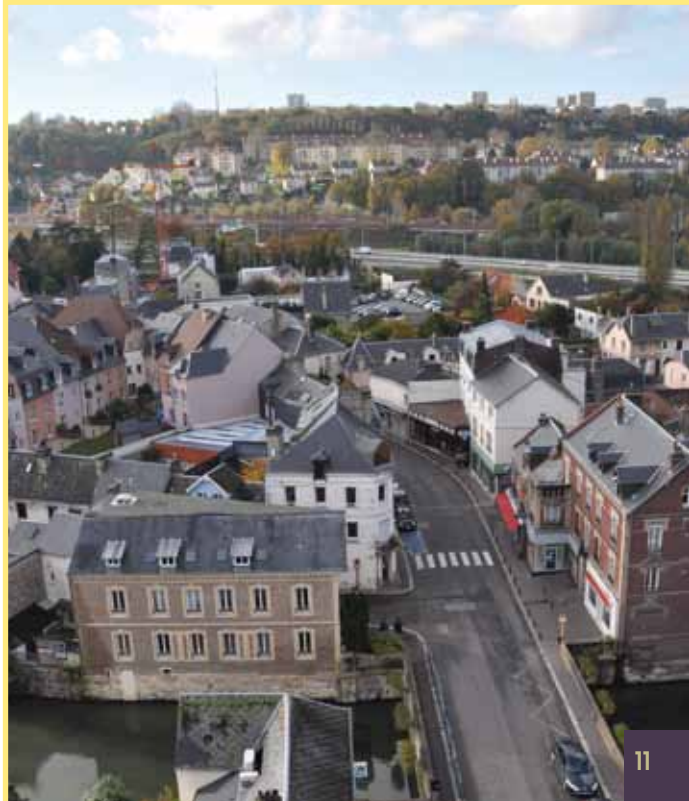

En détail

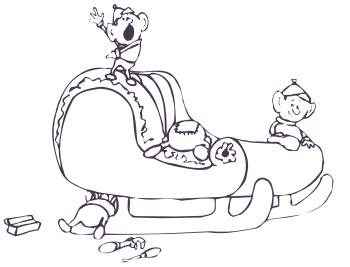

Rêverie de Noël

Le Marché de Noël vous a plu ? Ce n'est pas fini ! La magie de Noël continuera tout au long du mois de décembre avec un large choix de spectacles, animations et autres découvertes où la féerie côtoie souvent la bonne humeur. Prêts à entrer dans la danse ?

Découverte

La maison de Noël

A la fois magique et féerique, le musée du Prieuré est, ce mois-ci, le lieu à ne pas manquer puisqu'il accueillera de nombreux spectacles et animations.

- **Mercredi 5 décembre / 14h30 et 16h**
  Spectacle « Maxi la fée et sa marionnette »
  par la Cie Piano à pouce

- **Mercredi 12 décembre / 14h30 (complet) et 16h**
  Spectacle « Le Comptable du Pays de Noël »
  par la Cie Piano à pouce

- **Mercredi 19 décembre / 14h30 et 16h**
  Spectacle « Madame Joujoux »
  par la Cie Piano à pouce

Spectacles gratuits sur réservation obligatoire au Point Info Tourisme - La Forge
Ouverture publique les mercredis, samedis et dimanches, de 14h à 18h, avec de nombreuses surprises, les dimanches 9 et 16 décembre !

Exposition

La Hotte du Père Noël

Dans la continuité de la Maison de Noël, La Forge devient un lieu emblématique de ces fêtes de fin d'année et se transforme en une hotte spectaculaire, débordant de cadeaux.

Jusqu'au 19 janvier
Galerie des Fondeurs – La Forge

Cinéma

L'Etrange Noël de Monsieur Jack

Jack Skellington, roi de la ville d'Halloween, découvre par hasard le village de Noël. Même s'il n'est pas sûr d'en comprendre le concept, il décide d'organiser lui-même – avec l'aide de ses amis vampires, fantômes et poupées de chiffon – cette fête de fin d'année, à la place du Père Noël.

Sorti tout droit de l'esprit poétique de Tim Burton, *L'Etrange Noël de Monsieur Jack* est devenu en près de vingt ans un grand classique de Noël destiné aussi bien aux enfants qu'aux parents.
Si les images somptueuses du réalisateur Henry Selick nous font croire à cet univers onirique, les textes et musiques du compositeur Danny Elfman nous transportent dans une comédie musicale inspirée qui clotûre en apothéose le cycle des «Séances de La Forge 2012» dédié aux films musicaux.
Si vous avez aimé *Frankenweenie*, sorti en octobre dernier, vous adorerez *L'Etrange Noël de Monsieur Jack* !

En première partie de cette séance, la ville d'Harfleur vous propose le court-métrage sénégalais *Deweneti* de Diana Gaye.

Mercredi 12 décembre
14h – La Forge - Version Française
Tarif plein : 4,10 €
Tarif plein harfleurais : 3,30 €
Tarifs harfleurais en fonction du quotient familial

Avec la participation de l'association Du Grain à démoudre.

Spectacle

« Gabilolo, Noël et la Fée Licitée »

Par la Cie de la Dandinière
Le Père Noël étant fatigué, Gabilolo veut l'aider. Mais la hotte a disparu. Est-ce l' une des 7 sœurs de la Fée Licité qui l'a volée ?
La Fée Rosse, un peu sauvage ? la Fée Blesse qui tombe toujours ? La Fée Raille coiffée de sa batterie de cuisine ? la Fée Gnante qui dort debout ?

Mercredi 19 décembre
14h – La Forge
Tarif plein : 5,10 €
Tarif plein harfleurais : 4,10 €

Musique

Le Bal des lutins

Un bal pour tous !
Venez partagez un moment festif et solidaire, au son d'un orchestre hallucinant.
Un goûter cloturera le bal.

Samedi 22 décembre
16h30 – La Forge
Gratuit

Mais aussi...

- **Mercredi 5 décembre / 10h15**
  à la Bibliothèque E. Triolet
  L'Heure du Conte exceptionnelle (3/7 ans)
  par l'association Autrement Dire

- **Mercredi 21 décembre / 20h**
  Rendez-vous place d'Armes
  Sortie familale à la Patinoire du Havre

Solidarité

Repas des anciens

Tous les retraités harfleurais de 65 ans ou plus sont invités au repas des anciens, le vendredi 28 décembre 2012 (réservé aux habitants de Beaulieu et Fleurville) et le samedi 29 décembre 2012 (réservé aux habitants d'Harfleur Centre) à La Forge - salle Le Creuset.
Comme toujours, le menu est tenu strictement secret avant le jour J, de même que le nom de l'orchestre qui sera chargé d'animer ces deux journées placées sous le signe de la convivialité. Et pour que chacun puisse profiter de cette journée en toute sérénité, la ville d'Harfleur mettra en place des navettes qui passeront dans toute la ville, afin de vous rendre ensemble à ce traditionnel banquet de fin d'année.

Passage de la navette (28 et 29 décembre) :
11h30 : 4 avenue du Président René Coty (Relais 16/25)
11h35 : Av. du Président René Coty (Pôle de Beaulieu)
11h40 : Rue de la Vieille Faïencerie (intersection avec l'Avenue Youri Gagarine)
11h45 : Rue Friedrich Engels (près de Véolia)
11h50 : Groupe scolaire de Fleurville
11h55 : Place d'Armes
12h : Arrivée 12h00

Repas offert par la ville d'Harfleur les 28 et 29 décembre 2012 - dès 12h – La Forge

Travail collectif au Pays de Noël

Pour la ville d'Harfleur, l'opération « Pays de Noël », c'est plusieurs mois de préparation afin d'émerveiller petits et grands lors des fêtes de fin d'année.

C'est depuis cet été que les agents des services culturel, événements, enfance-famille, techniques ainsi que les employées du Centre Communal d'Action Sociale travaillent ensemble pour offrir aux Harfleurais un cadre enthousiasmant à l'occasion des fêtes de fin d'année.

La Forge sous des centaines de gros cadeaux, une Maison de Noël, des décorations dans les endroits les plus passants de la commune, des animations originales... Tout est prévu pour qu'enfants, parents, grands-parents et personnes isolées trouvent un supplément de chaleur dans la ville.

Attachés à la notion de service public et au bien-être des habitants, les agents municipaux ont œuvré pour transformer la ville en un pays de Noël aux couleurs blanche, argent et bleue.

C'est ainsi que les animateurs culturels ont aménagé le musée du Prieuré en une irrésistible Maison de Noël qui abritera les amis du Père Noël et où auront lieu plusieurs petits spectacles, dont des contes animés par deux agents de la bibliothèque.

Impact garanti, puisque du 11 au 21 décembre, les conteuses accueilleront la totalité des classes de maternelle de la commune, en partenariat avec le service des affaires scolaires.

Les membres de l'association « Couture et travaux manuels » ont même confectionné des coussins et des draps pour le confort et la décoration de la Maison.

Concernant la Hotte du Père Noël, toutes les générations ont confectionné les paquets cadeaux : les mamans des ateliers cuisine et cartonnage (organisés par le Centre Communal d'Action Sociale, le service enfance-familles et le dispositif « Plan de Réussite Educative »), les 12-15 ans du centre de loisirs des « Deux-rives » et plusieurs retraités de la résidence pour personnes âgées des 104.
Encore un exemple de solidarité à Harfleur !

Autre pièce maitresse du « Pays de Noël » : les décorations. C'est depuis la mi-octobre que les agents des services techniques posent les installations avec un effort aux entrées de ville, dans les lieux passants des quartiers, dans le parc de la mairie et à la Brèque.
Pour cela, un système de quarts a été mis en place, avec une équipe du matin (6 heures–13 heures) et de l'après-midi (13 heures-20 heures).

Et, évidemment, le clou de l'opération : le Marché de Noël, qui mobilisera plus de 40 agents pendant tout le week-end. Le marché, c'est également plusieurs mois de préparation menée par les techniques, la culture, le développement économique, le service enfance-familles, mais aussi tous les autres services et les partenaires, qui sont mis à contribution à leur niveau.

Que toutes et tous soient remerciés pour leur contribution, sans oublier Madame Dupont de la RPA des 104 pour son aide concernant le Bal des lutins (confection de costumes), l'école Françoise Dolto pour son atelier maquillage lors du marché, le Centre Communal d'Action Sociale et plusieurs bénéficiaires pour son spectacle de fin d'année et son arbre de Noël, le service « événements » qui fait le lien entre la direction artistique et les équipes opérationnelles des techniques...

C'est ainsi que services, associations et particuliers se sont associés pour que le « Pays de Noël » d'Harfleur soit le plus féerique possible.

Électrification du marché dominical

Dans le cadre de la nouvelle implantation du marché dominical, des boîtiers électriques sont en train d'être répartis sur l'ensemble de la place d'Armes. Au nombre de dix, ils disposeront chacun de six prises d'alimentation mises à la disposition des étalagistes. Entrepris depuis la fin du mois d'octobre, ces travaux devrait s'achever à la fin du mois de décembre par la pose de plaques métalliques de protection.

Un abri à vélos pour la LER

Un nouvel abri à vélos devrait prochainement être installé, rue de la Gaieté, à proximité de la gare de Beaulieu. Cet abri sécurisé, réservé aux usagers de la LER (Lézard' Express Régionale), sera accessible par l'intermédiaire de leurs titres de transport. Si la ville d'Harfleur a déjà réalisé la plateforme censée accueillir la structure, la réalisation de l'abri lui-même sera effectuée par la CODAH. Outre la pose de l'armature, les travaux prévoient également l'installation d'un réseau électrique nécessaire à l'alimentation d'un système de vidéosurveillance. Un cheminement sera aménagé entre la gare LER et l'abri en question.

La Livraison est prévue pour le début de l'année 2013.

Gagnant à coup sûr !

Ne passez pas à coté de la tombola organisée du 21 au 28 décembre par les commerçants de la place Maupassant, qui offrent à leurs clients pas moins de 4 000 tickets gagnants ! Reflet du dynamisme de vos commerces de proximité, cette opération permettra aux plus chanceux de gagner de sympathiques lots, dont une tablette tactile, et même un téléviseur ! Mais l'opération ne fera aucun malheureux, puisque chaque ticket est gagnant. Alors, pour préparer les fêtes, pensez à vos commerçants qui se feront une joie de vous accueillir dans leurs magasins décorés pour l'occasion. Retirez gratuitement, à partir du vendredi 21 décembre, un ticket de tombola chez les commerçants partenaires de l'opération (le fleuriste Paris, la boulangerie-patisserie Pietrzak, la librairie-presse Grenier, la boucherie Farcy, le charcutier-traiteur Michaux, le salon de coiffure Novidade, la boulangerie-patisserie Guérout, le bar-tabac Durand, l'auto-école de Beaulieu, et les fruits et légumes Soudry).

Ensuite, rendez-vous au bar « Le Beaulieu » le 28 décembre où aura lieu la remise des lots, à 19 heures. Bonne chance !

Les gros lots sont : deux téléviseurs 101 cm et 55 cm, un cadre numérique, une tablette tactile, un grand sac de voyage, une yaourtière, un coffret oenologie...

Vacances de Noël du 24 décembre 2012 au 4 janvier 2013

3/12 ans

Accueil de loisirs primaire Les deux rives, place des Droits de l'Enfant de 13h à 17h

Semaine du 24 au 28 décembre 2012

Thème : « un Noël solidaire »

Création par les enfants et les équipes de création de Noël pour offrir à une Association caritative harfleuraise.

Semaine du 31 décembre 2012 au 4 janvier 2013

Thème : « le divertissement du royaume »

Préparation par les enfants et les retraités de chants, danses avec pour aboutissement un grand jeu avec la Résidence des Personnes Âgées et dégustation de la galette des rois.

Sans inscription préalable, mais sur présentation de la carte « passeport vacances » vendue au Pôle Accueil Population ou au pôle administratif de Beaulieu.

Réseau LIA : nouvelles lignes harfleuraises

Avec l'arrivée du tramway d'agglomération, le 12 décembre à 12h12, un nouveau réseau de bus entièrement repensé entrera en vigueur le 13 décembre au matin. A Harfleur, ce sont désormais quatre nouvelles lignes qui rythmeront votre quotidien.

Ligne 2

Avant :
reliait les quartiers Notre-Dame et Soquence, au Havre.
Maintenant :
prenant toujours son départ de l'arrêt Notre-Dame, la ligne est désormais prolongée et passe par les arrêts Brèque et Place d'Armes (fréquence : toutes les 7 minutes), passera ensuite par la Côte de l'Estuaire avant de rejoindre son terminus au Parc de l'Estuaire à Gonfreville-l'Orcher.

Ligne 7

Avant :
reliait les quartiers Perrey et Mont-Gaillard, au Havre.
Maintenant :
prenant son départ du Mont-Gaillard, la ligne traverse désormais par le quartier de Caucriauville avant de passer par les rues de la République et Robert Ancel, à Harfleur, pour terminer son parcours Parc de l'Estuaire à Gonfreville-l'Orcher.

Ligne 10

Avant :
reliait le quartier de Dollemard, au Havre, à Sainte-Adresse.
Maintenant :
prenant son départ de Montivilliers Sainte Croix, la ligne passe aujourd'hui par Harfleur, aux arrêts Brèque et boulevard du Midi, avant d'emprunter la côte d'Orcher et de terminer son parcours au Parc de l'Estuaire à Gonfreville-l'Orcher.

Ligne 12

Avant :
reliait le quartier de Dollemard, au Havre, à Montivilliers, sans passer par Harfleur.
Maintenant :
partant de Montivilliers (hôpital Jacques Monod), la ligne passe aujourd'hui à Harfleur, aux arrêts Brèque et Clos Fleuri, puis emprunte les rues Jean de Grouchy, Frédéric Chopin et Maréchal De Lattre de Tassigny avant de rejoindre son terminus à Gainneville.

En +

- un rythme de passage des bus plus soutenu
- une correspondance optimisée avec le tramway
- le maintien de la LER, entre Le Havre et Rolleville, avec un arrêt à la gare de Beaulieu

Découvrez dès maintenant tous les horaires et itinéraires des nouveaux services, ainsi que le mode d'emploi du tramway, sur www.transports-lia.fr

Le saviez-vous ?

Chaque ville de l'agglomération havraise s'est vue attribuer une rame du tramway ainsi qu'un arrêt qui sera « habillé » à ses couleurs pendant la période inaugurale. La station « Harfleur » se situe à Caucriauville, arrêt du Pré Fleuri, qui offre un panorama magnifique de la ville. Des animations y seront proposées le 12 décembre, à l'occasion de l'inauguration du nouveau réseau de transports en commun LIA. A noter également que, du 12 au 16 décembre 2012, vos déplacements en bus et tramway seront entièrement gratuits (voir conditions sur www.transports-lia.fr).

Promenons nous

Mardi 4 déc.
Les 4 Vallées
9 km - départ : 9h
place Guy de Maupassant

Mardi 11 déc.
Gainneville
10 km - départ : 9 h
parking Castorama

Mardi 18 déc.
Montivilliers
9 km - départ : 8h48
Gare Beaulieu

Mardi 25 déc.
Petit pont de Rouelles
10 km - départ : 9 h
place Guy de Maupassant

Renseignements :
tél. 02 35 51 86 57

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie Morisset
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le

3237

Urgences

Tél. prioritairement au
Samu : 15 / Pompiers : 18
Police : 17

Sinon, téléphonez à la mairie au
02 35 13 30 00
Un répondeur vous donnera le nom et le numéro de téléphone de la personne d'astreinte.

Erratum :

Une erreur s'est glissée dans la rubrique «écho des commerces» du Zoom n°9 (novembre 2012) :

Ainsi, M. Claude Michaux n'est pas le nouveau gérant, mais bien le nouveau propriétaire de la boucherie-charcuterie-traiteur situé place Guy de Maupassant, à Beaulieu.
Toutes nos excuses pour la gêne occasionnée.

Mauvaise réception de la TNT ?

Vous rencontrez des difficultés de réception avec la télévision numérique terrestre (TNT) ?
Inutile d'appeler la mairie.
La société TowerCast met à votre disposition un numéro disponible 24h/24, 7 jours/7.
Appelez le 0825 625 625 (15 cts/min).

Programme des animations retraités

Mardi 4 décembre :
Dictée : 14h30 à la RPA des 104

Mercredi 5 décembre :
Soirée récréative : « En attendant Noël »
16h00 : Conte au Musée « Maxi la fée et sa marionnette »sur inscription rpa des 104
17h30 : Spectacle de Noël par les enfants au centre de loisirs les 2 Rives.
Possibilité de transport à voir avec la RPA des 104

Jeudi 6 décembre :
Soirée carte à la RPA des 104 (tournoi tarot, manille...)
20h00-22h00 sans inscription

Mercredi 12 décembre :
Goûter-spectacle d'anniversaire
sur le thème des chants de Noël à la RPA des 104
avec la chorale de l'UNRPA de Gonfreville-l'Orcher
14h30 sur inscription à la RPA des 104

Mercredi 19 décembre :
Spectacle familial « Gabilolo, Noël et la fée licitée »
Rdv 14h00 La Forge ; Tarif : 4,10€

Samedi 22 décembre :
Animation familiale avec danse : « le bal des lutins »
Entrée libre rdv 16h30 à La Forge

Vendredi 28 décembre et samedi 29 décembre :
Repas des Anciens
12h00 à La Forge

Pour plus de renseignements, contacter le service retraités au 02 35 45 34 08
Bonnes fêtes à tous !

Carnet

Octobre

Naissances
Le 18 : LACHEVRE Célia
Le 28 : MOUSSAOUI Ziad
Le 29 : PASSERIEUX Clélia

Décès
Le 24 : ROYNEL Raymond
Le 30 : LEVILLAIN Roger

Novembre

Décès
Le 04 : DESLANDES Marcel
Le 05 : GIBEAUX Raymonde
Le 12 : ANDRE Jacques
Le 12 : VAUDRY Jean
Le 14 : MONVILLE Liliane, épouse LANNEE

Conseil Municipal

Les principales délibérations du Conseil Municipal du 19 novembre 2012

Séjour Action Mémoire

Le Comité Régional de Haute Normandie de l'Association Française Buchenwald-Dora et Kommandos organise l'an prochain et comme chaque année une visite des camps de concentration de Buchenwald et de Dora en proposant à 6 jeunes harfleurais scolarisés au Collège Pablo Picasso de participer à ce voyage en 2013. Cette initiative relève d'un travail de mémoire autour de la déportation durant la seconde guerre mondiale et les jeunes rendent compte de leur voyage lors des cérémonies de commémoration du 8 mai 1945. En conséquence, le Conseil Municipal, d'une part, autorise la signature de la convention avec le Comité Régional de Haute Normandie de l'Association Française Buchenwald-Dora et Kommandos, définissant les modalités de ce voyage mémoire, organisé du 5 avril au 10 avril 2013, et, d'autre part, autorise le versement d'une participation financière de 2 400 € à l'Association Française Buchenwald-Dora et Kommandos.

Estuaire de la Seine

La Société Estuaire de la Seine, sollicite la garantie à 5,22 % de la Ville d'Harfleur pour le remboursement d'un prêt destiné financer une opération de réhabilitation de logements situés sur plusieurs groupes locatifs dont Harfleur. En ce qui concerne Harfleur, il s'agit de travaux de réfection des terrasses et de l'aménagement d'une aire de stockage extérieure pour les ordures ménagères pour les Immeubles du Grand Harquebosc proprétés de l'Estuaire de la Seine. Le montant des travaux est de 112 816,43 € et la garantie demandée est de 112 700 €. En conséquence, compte tenu de l'intérêt que représente pour les habitants la réfection de ces logements, le Conseil Municipal accorde sa garantie à hauteur de 5,22 % pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 2 160 890 € souscrit par la Société Anonyme d'Habitations à Loyers Modérés Estuaire de la Seine auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce prêt PAM est destiné à financer l'opération de réhabilitation de 3 443 logements situés sur plusieurs groupes locatifs au Havre, Gonfreville L'Orcher, Lillebonne, Sainte Adresse et Harfleur. Enfin, le Conseil Municipal autorise M. le Maire ou Monsieur le 1er Adjoint à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations, et l'emprunteur, la SA HLM Estuaire de la Seine.

Don de livres au Secours Populaire Français

Le désherbage en bibliothèque est une opération qui consiste à sortir du fonds certains ouvrages contenant des informations obsolètes, des livres abîmés et vieillis, ou des livres qui ne sortent plus en prêt. D'ordinaire, ces ouvrages sont détruits. En conséquence, le Conseil Municipal autorise, d'une part, la sortie de 100 ouvrages du fonds de la bibliothèque municipale Elsa Triolet, et, d'autre part, le don de ces 100 ouvrages au Secours Populaire Français, association caritative harfleuraise.

Bourses Communales 2012-13

La Ville d'Harfleur attribue, chaque année, des bourses municipales scolaires destinées à accompagner les familles ayant des faibles revenus et dont les enfants poursuivent des études
secondaires ou universitaires. L'octroi d'une bourse, sous condition de ressources, est soumis à un barème de quotient. Le mode de calcul du quotient tient compte :
– des ressources perçues durant les six mois précédant la demande par l'ensemble des personnes vivant au foyer,
– des charges suivantes : le loyer hors charge ou, un forfait logement quand les personnes sont en accession à la propriété, les pensions alimentaires versées.
En cas de changement de situation familiale ou de ressources, le calcul s'effectue en tenant compte des ressources du dernier mois afin de prendre en compte la situation la plus réelle possible. En conséquence, le Conseil Municipal valide la revalorisation du barème de quotients d'octroi des
bourses communales, fixés entre 42 € et 74 € pour les collégiens ; entre 74 € et 127 € pour les lycéens ; entre 106 € et 180 € pour les étudiants.
Enfin, le Conseil Municipal valide l'augmentation du forfait logement à 397,02 € pour les propriétaires ou les personnes en accession a la propriété.

Transport scolaire Collège Pablo Picasso

Dans le cadre du transport scolaire des élèves harfleurais scolarisés au Collège Pablo Picasso le Conseil Municipal, d'une part, maintient à 5 € par trimestre la participation des familles pour le Transport Scolaire des élèves du Collège Pablo Picasso.

Prochain Conseil Municipal :
17 décembre / 18h30 / Salle du Parc

Retrouvez le détail de ces délibérations sur www.harfleur.fr, rubrique « Conseil Municipal »

Groupe communiste et républicain

Noël à vos côtés

La crise sociale s'approfondit et ses conséquences de plus en plus douloureuses. Salariés, jeunes, travailleurs ou étudiants ne sont pas épargnés. La situation des sans emploi s'aggrave de façon dramatique.

La municipalité pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de solidarité a fait le choix d'augmenter de façon conséquente la subvention du CCAS. Les associations caritatives qui œuvrent à Harfleur sont extrêmement inquiètes devant l'augmentation considérable de ceux qui viennent frapper à leur porte.

Comme les collectivités locales, elles s'interrogent sur les restrictions budgétaires venant de l'Europe ou de l'Etat.

La gauche au niveau national a été élue pour mettre en œuvre avec une une politique courageuse et responsable qui rompe avec l'obsession de l'austérité et qui redonne du pouvoir d'achat aux familles et aux collectivités.

Répartir autrement les richesses dans notre pays devrait être sa priorité. Ce qui n'est pas le cas. Le changement, c'est pour quand ?

Yves Rose, Président du groupe

Groupe socialiste et républicain

IMPOPULAIRE

En examinant un récent sondage d'opinion qui conclut à l'impopularité du Président de la République, on peut tirer des enseignements intéressants. La première cause d'impopularité serait l'augmentation des impôts, or les recettes fiscales sont arrêtées par le budget de l'année en cours et ils n'ont pas été modifiés, donc c'est l'impopularité du président précédent qui rejaillit sur l'actuel. La seconde cause serait son inaction, ce qui déjà apparaît contradictoire, d'un côté on lui reproche d'aggraver la fiscalité, de l'autre de ne rien faire.

Passées ces premières constatations qui mènent à la vanité de telles enquêtes, il ne faut pas se voiler la face et répondre au mécontentement compréhensible.

La situation nationale est inquiétante, celle de la plupart des autres pays européens l'est aussi ; ce n'est pas en six mois qu'elle peut être nettement améliorée. Il fallait dans un premier temps arrêter la chute, ce premier défi semble devoir être relevé, après plusieurs mois de décroissance, la voie de la croissance est retrouvée, certes elle est timide, mais c'est un signe. Il faut permettre aux entreprises de retrouver la compétitivité et mieux redistribuer les marges qu'elle permet de dégager. Ce qu'il faut surtout, c'est que ceux qui supportent les efforts du redressement en soient récompensés, c'est à ce prix que la confiance reviendra.

Rémy Enault, Président du groupe

Groupe d'opposition, «Harfleur, un avenir»

Le groupe d'opposition «Harfleur, un avenir», n'a pas souhaité s'exprimer ce mois-ci.

A vos Agendas !

Mercredi 5 décembre
L'Heure du Conte
Le Remplaçant du Père Noël raconté par l'association Autrement Dire
10h15 – bibliothèque E. Triolet
pour les 3 – 7 ans

Mercredi 5 décembre
Accueils de loisirs
Les enfants feront une représentation exclusive d'un spectacle qu'ils auront préparé eux-même, devant leurs parents et les résidants de la résidence de personnes âgées des 104.
15h - Les 2 Rives

Mercredi 12 décembre
Cinéma
L'Etrange Noël de Monsieur Jack
14h – La Forge

Mercredi 19 décembre
Spectacle
Gabilolo, Noël et la Fée Licité
17h30 – La Forge

Vendredi 21 décembre
Accueils de loisirs
Spectacle petite enfance
10h - Les 2 Rives

Vendredi 21 décembre
Sortie en famille
à la Patinoire du Havre
20h

Dimanche 22 décembre
Animation musicale
Le Bal des Lutins
16h30 – La Forge

Jeudi 27 décembre
2 rencontres de handball
avec la participation du club ASHB (équipes -15 ans garçons et -de 16 filles + peut-être des jeunes de Montivilliers)
14h - Match de handball solidaire
au complexe M.Thorez

Mercredi 5 décembre 2012 - 10h

Atelier cuisine à 4 mains
Animé par Géraldine Hébert
des Ateliers Funny Cooking

Salle La Taillanderie à La Forge
Durée 1h30
De 6 à 12 ans

GRATUIT
Réservation obligatoire auprès du Point Information Tourisme d'Harfleur (02 35 13 30 09)

Places limitées à 10 enfants, obligatoirement accompagnés d'un adulte!

Apporter un tablier pour éviter les taches, un torchon et des boîtes pour emporter vos réalisations !

Descriptif
Pendant 1h30, les enfants concocteront quelques gourmandises de fêtes de fin d'année.

Chacun mettra la main à la pâte et les préparations seront à emportées pour déguster à la maison.

ville d' harfleur

Renseignements, inscriptions et billetterie
Office de Tourisme de l'agglomération havraise
Point Information Tourisme - Harfleur - La Forge - Tél : 02 35 13 30 09